

Contacts

DIPLÔME
NATIONAL DE
MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT

UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH

Sciences Sociales et Humanités

Bâtiment lettres, langues et sciences
humaines

Av. du Doyen Poplawski - Pau
masterMEEF-sitedepau@univ-pau.fr
05 59 40 79 48

[https://formation.univ-pau.fr/
meef-espagnol](https://formation.univ-pau.fr/meef-espagnol)

Direction FTLV

Formation continue, apprentissage,
reprise d'études, VAE

05 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Mission handicap

Accompagnement des étudiants en
situation de handicap

05 59 40 79 00
handi@univ-pau.fr

Liens utiles

Ministère de l'éducation nationale
www.devenirenseignant.gouv.fr
www.education.gouv.fr

Éduscol - [https://eduscol.education.fr/
2326/langues-vivantes](https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes)

Rectorat de Bordeaux
www.ac-bordeaux.fr

INSPE de l'académie de Bordeaux
<http://www.inspe-bordeaux.fr>

Accès à la formation

Prérequis

- La formation est destinée aux titulaires d'une licence d'espagnol ou LEA (espagnol), ou titre équivalent après étude du dossier par une commission pédagogique.

Admission

- Pour les étudiants déjà inscrits dans une université française ou à l'UPPA :
 - En M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr>
 - En M2 : <https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>
- Pour les titulaires de diplômes étrangers, référez-vous au site des relations internationales de l'UPPA : <https://ri.univ-pau.fr>

Le CAPES

Les épreuves du CAPES (enseignement public) et du CAFEP (enseignement privé) sont identiques.

Les deux épreuves écrites d'admissibilité, chacune d'une durée de 6h, ont lieu fin mars :

- Épreuve écrite disciplinaire** : composition en espagnol et traduction (coef. 2),
- Épreuve écrite disciplinaire appliquée** : séquence d'enseignement et faits de langue en français (coef. 2).

Les deux épreuves orales d'admission ont lieu de la mi-juin à début juillet, et sont chacune constituées de deux parties :

- Épreuve de leçon** (3h de préparation, 1h d'oral, coef. 5).
 - Compréhension/restitution + entretien en espagnol (15 min + 15 min).
 - Exploitation pédagogique et didactique de documents (20 min + 10 min).
- Épreuve d'entretien** (sans temps de préparation, 35 min d'oral, coef. 3).
 - Présentation du parcours et échange avec le jury (15 min).
 - Analyse de 2 mises en situation professionnelle, une sur l'enseignement, la seconde sur la vie scolaire (20 min).

Glossaire

- CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré.
- CAFEP** : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignement dans les établissements Privés du second degré sous contrat.
- CAPESA** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré dans l'enseignement Agricole.
- CAPLP** : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel.

Master MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation 2nd degré Espagnol

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Octobre 2023



Présentation

Les enseignants du premier et du second degré sont désormais recrutés au niveau master (bac + 5).

Leur formation est assurée par les INSPE en partenariat avec les universités (il existe un INSPE par académie).

Sous l'égide de l'INSPE de l'académie de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour propose le master MEEF 2nd degré d'espagnol offrant une formation disciplinaire et professionnelle au métier de professeur d'espagnol en collège ou en lycée.

Ce master professionnel destine ses étudiants à la fonction d'enseignant du second degré, notamment par la préparation du CAPES ou du CAFEP d'espagnol.

Taux d'admis par rapport aux inscrits au CAPES 2023

73% - Taux national : 19%

Laboratoire d'adossement

La formation est adossée au Laboratoire Arts, Langues : Transitions & Relations de l'UPPA (ALTER, UR 7504).

Organisation de la formation

- Le master MEEF est délivré à l'issue de deux années d'études.
- Les épreuves du CAPES/CAFEP ont lieu durant le deuxième semestre de l'année de M2.
- La préparation aux épreuves du concours est assurée durant l'année de M1 et de M2.
- Durant l'année de M2, les candidats sont par défaut en SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) et bénéficieront à ce titre d'une gratification annuelle. Ils peuvent également déposer un dossier, en fin de M1, pour être étudiants alternants, si la commission retient leur candidature: ils seront alors rémunérés pour un service d'enseignement de 6h/sem. (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/20/Hebdo49/MENH2032667N.htm>).
- La formation comporte 4 stages massés en M1 (2 stages disciplinaires de 10 jours ouvrables chacun, 2 stages transversaux de 5 jours ouvrables chacun), répartis entre novembre et avril et un stage filé en M2 (tous les lundis et mardis), les cours ayant lieu à l'UPPA et à l'INSPE le reste de la semaine.
- L'évaluation a lieu sous forme de contrôle continu.



Débouchés

Poursuites d'études

- Préparation à l'agrégation d'espagnol
- Métiers de la recherche

Insertion professionnelle

- Enseignement formation
- Recherche
- Gestion tourisme culture (avec complément de formation)

+ d'infos sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études - ODE UPPA : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle.html>

Programme de la formation

Master 1

Semestre 1

• UE 1	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
• UE 2	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
• UE 3	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
• UE 4	Pratique réflexive et développement professionnel	5 ECTS
• UE 5	Mise en situation professionnelle	3 ECTS
• UE 6	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Semestre 2

• UE 7	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
• UE 8	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
• UE 9	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
• UE 10	Pratique réflexive et développement professionnel	5 ECTS
• UE 11	Mise en situation professionnelle	3 ECTS
• UE 12	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Le parcours de préprofessionnalisation

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/apres-une-licence-1-la-preprofessionnalisation-79>

Le parcours de préprofessionnalisation est proposé à partir de la deuxième année de licence (L2) aux étudiants se destinant au métier de professeur. Il permet une entrée progressive dans le métier de professeur par un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés. Le bénéficiaire du contrat de préprofessionalisation de 3 ans est présent 8 heures par semaine dans l'école ou l'établissement pendant l'intégralité du temps scolaire. Une rémunération lui est versée sur l'ensemble de l'année et peut être cumulée avec une bourse d'étude sur critères sociaux.

Master 2

Semestre 3

• UE 1	Maitrise des champs disciplinaires	5 ECTS
• UE 2	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 5	ECTS
• UE 3	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
• UE 4	Pratique réflexive et développement professionnel	10 ECTS
• UE 5	Professionalisation	4 ECTS
• UE 6	Langues vivantes étrangères	2 ECTS

Semestre 4

• UE 7	Maitrise des champs disciplinaires	8 ECTS
• UE 8	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	8 ECTS
• UE 9	Acteur de la communauté éducative	4 ECTS
• UE 10	Professionalisation	10 ECTS